



**LOGIS
HOTELS**
GROUPE

**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

04 avril 2022

Groupe Logis Hôtels partenaire officiel de l'ADEME en 2022

Avec la mission de poursuivre le déploiement des actions du Fonds Tourisme Durable pour accélérer la transition écologique dans le secteur de l'Hospitalité

En 2022, l'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – prolonge son partenariat avec le Groupe Logis Hôtels, seul groupe hôtelier habilité à déployer les subventions du Fonds Tourisme Durable auprès des entrepreneurs du secteur. Sa relation privilégiée avec un collectif de plus de 2200 TPE/PME adhérentes du groupe, soit 16% du marché, lui a permis d'accompagner plus de 70 porteurs de projet dans leur transition l'an dernier, représentant 1.3 millions d'euros d'aides pour une hôtellerie plus durable. D'ici décembre 2022, le Groupe Logis Hôtels vise une centaine de dépôts de dossiers finançables à hauteur de 2 millions d'euros.

Le Fonds Tourisme Durable est doté de 50 millions d'euros pour aider les acteurs du tourisme à accélérer la transition écologique sous le prisme de la résilience économique. L'objectif est de renforcer la qualité de l'offre et des infrastructures pour s'adapter aux préoccupations environnementales des clients d'une part, mais également pour gagner en efficacité énergétique et *in fine* réaliser des économies d'autre part.

« L'hôtellerie-restauration doit être au rendez-vous de l'écologie. Le Fonds Tourisme Durable est un levier majeur pour accélérer la transition de l'hospitalité et faire rimer sens et performance dans chaque entreprise. En un an, 70 établissements du Groupe ont bénéficié d'1.3 millions d'euros de subventions pour investir massivement dans les projets environnementaux. Nous sommes fiers d'être reconduits par l'ADEME comme partenaire officiel de la transition RSE du secteur, et de continuer d'agir sur le développement économique et écologique des territoires. », déclare **Karim Soleilhavoup, Directeur général du Groupe Logis Hôtels.**



Elargir le champ des projets finançables en 2022 pour mieux répondre aux besoins des hôteliers-restaurateurs

Le Groupe Logis Hôtels, en tant que partenaire, participe à l'amélioration continue du dispositif grâce à ses retours d'expérience. Les actions éligibles couvrent l'impact sur la consommation d'eau et d'énergie, la gestion des déchets, les achats responsables, la formation des salariés ou encore la sensibilisation des clients.

Elles prennent également en compte des projets de rénovations énergétiques. Un vaste chantier qui permet d'élargir encore la liste des actions éligibles et de favoriser l'amélioration du bâti des établissements, en soutenant des projets d'isolation thermique, de VMC ou encore de système de gestion technique du bâtiment. Cet élargissement des actions éligibles devrait permettre d'atteindre 100 projets finançables en 2022, à hauteur de 2 millions d'euros de subventions.

Pour simplifier les démarches de ses adhérents et garantir l'acceptation des dossiers, le groupe intervient à toutes les étapes :

- ✓ **Réalisation d'un diagnostic environnemental**, avec une approche transversale de la transition écologique (approvisionnements, énergie, déchets, eau, adaptation au changement climatique, etc.) ;
- ✓ **Construction d'un plan d'actions** permettant d'accélérer la transition écologique de l'activité de l'établissement, avec des investissements immédiats ou phasés dans le temps ;
- ✓ **Mise en œuvre** du plan d'actions, **grâce aux subventions** éligibles sur le fonds tourisme durable ou autre dispositif existant ;
- ✓ **Valorisation des retours d'expérience** avec l'ensemble des hôteliers et restaurateurs du groupe.

Un dispositif complémentaire à la politique RSE du groupe

Acteur majeur du dynamisme des territoires, le Groupe Logis Hôtels est engagé au quotidien pour une hôtellerie plus verte. Chaque établissement défend ainsi à son échelle une économie plus locale, en privilégiant les circuits courts et les choix raisonnés. Ceci se traduit notamment par :

- ✓ L'usage de 80% minimum de produits frais et 70% minimum de produits fait maison dans les restaurants ;
- ✓ La réduction du gaspillage à l'échelle de l'ensemble des 2200 établissements, avec la suppression des savonnettes individuelles, remplacées par une gamme de produits de soin en éco-pompe dans toutes les chambres, quelle que soit sa segmentation ;
- ✓ Le déploiement de bornes électriques dans l'ensemble de la chaîne avec déjà plus de 300 hôtels équipés et l'ambition d'en devenir le leader à l'horizon 2023 ;
- ✓ Une centrale d'achats interne dotée de références pour réduire la consommation d'eau et d'électricité (1ers postes de consommation dans l'hôtellerie-restauration), d'alternatives au plastique à usage unique et de partenaires « Obligés Certificats d'Economies d'Energie » ;

- ✓ Une formation aux écogestes depuis 2021 au sein du parcours de formation interne.



A propos du Groupe Logis Hôtels

Premier collectif d'hôteliers-restaurateurs avec 2200 établissements uniques en Europe, le Groupe Logis Hôtels soutient les acteurs locaux et participe au dynamisme des territoires depuis plus de 70 ans. Créateur d'expériences et doté d'un fort ancrage territorial, le groupe est engagé pour défendre une hôtellerie plus responsable et dé-standardisée qui valorise les savoir-faire locaux, déploie de nouveaux services et s'investit dans la formation et le développement des compétences, pour répondre à toutes les envies et tous les besoins. Avec un portefeuille de 6 marques (L'Exception Logis, Châteaux & Demeures, Logis Hôtels, Cit'Hotel, Urban Style et Auberge de Pays), le groupe représente 2200 établissements répartis dans 9 pays.